

www.caf.fr en version mobile

10



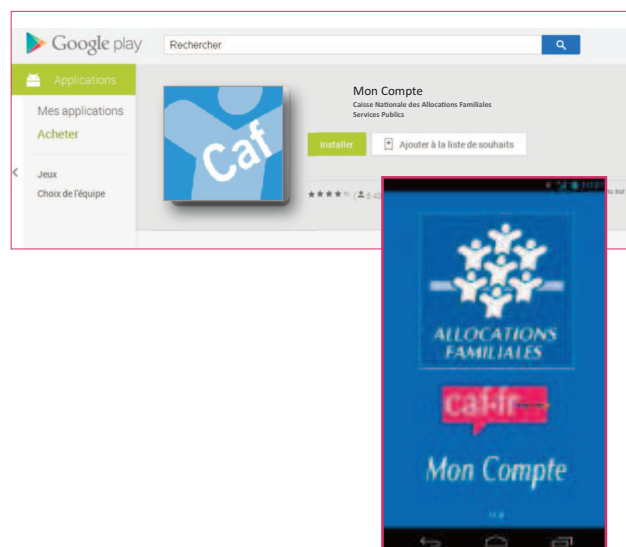
Toute votre Caf et votre espace **Mon Compte** accessibles via votre smartphone ou votre tablette, rien de mieux pour consulter en temps réel votre dossier et vos droits même sans PC.



Mon Compte, une appli mobile pour aller à l'essentiel

Disponible gratuitement en téléchargement pour les smartphones de type iPhone ou Android, l'application **Mon Compte** fait le choix de se concentrer sur les rubriques les plus consultées du caf.fr, celles qui vous donnent toute l'information pour suivre vos droits et votre dossier.

Avec cette application sur votre smartphone ou votre tablette, vous avez un accès immédiat aux informations les plus importantes pour vous !



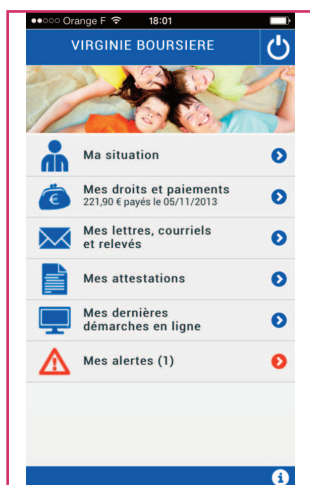
Accéder à mon compte, comment ça marche ?

L'accès à la rubrique **Mon Compte** via l'application est tout aussi sécurisé que depuis votre PC : votre code postal, votre numéro d'allocataire, votre mot de passe et votre date de naissance en garantissent la sécurité.

Cocher la case «**Se souvenir de moi**» vous permet de garder toutes ces infos en mémoire, à l'exception de votre mot de passe, qui sera exigé à chaque connexion.

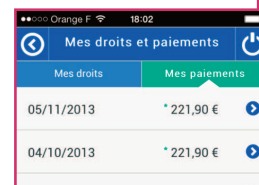


Mon Compte, quelles informations disponibles ?



L'application **Mon Compte** regroupe toutes les infos les plus utiles au suivi de votre dossier :

- 1 - Consultation des informations en lien avec **Ma situation** (Coordonnées de contact, adresse, situation professionnelle et situation familiale...)
- 2 - **Mes droits et mes Paiements** : possibilité de suivre l'ensemble de mes paiements et d'en connaître le détail et la date de versement.
- 3 - Consultation de **Mes lettres & courriels** et suivi de leur traitement / Consultation et téléchargement de mes **relevés de droits**
- 4 - Téléchargement de mes **attestations** de paiement
- 5 - Suivi des **démarches** effectuées sur le www.caf.fr



Mon Compte, suivre et gérer mes informations

L'application **Mon Compte** vous alerte à chaque fois qu'un événement important survient dans votre dossier (paiement effectué, télédéclaration à réaliser, suspension, indus...) ou lorsque de nouvelles informations sont disponibles (courriers, courriels et relevés).

Vous pouvez également y mettre à jour **votre adresse mail et votre numérode téléphone.**

Pour les familles bénéficiaires de l'**Allocation de Rentrée Scolaire**, l'application «Caf - Mon Compte» de préciser la situation de chacun des enfants concernés par le versement de l'ARS.

Les étudiants peuvent, eux, y déclarer **la conservation de leur logement** durant l'été.

Suite à une téléprocédure ou à la demande de votre Caf, l'application mobile vous permet également d'adresser des pièces justificatives en les photographiant ! En vous rendant dans la rubrique «Mes dernières démarches en ligne», vous pouvez joindre un document présent sur votre mobile ou le photographeur pour l'adresser à votre Caf et mettre à jour votre dossier.

